

# **Diagnostic et Propositions**

## **pour le RIPESS Europe**

Mars 2014

### **Introduction**

À la base ce document est le résultat d'un processus de réflexion collective du groupe de travail international du Réseau Catalan de l'Économie Solidaire. Il s'inscrit dans une certaine tradition qui a débuté après le Congrès de Fondation et avant la réunion du CoCo à Lisbonne, où la XES a fourni un ensemble de critères (rotation des fonctions, décentralisation, déconcentration, ouverture, équilibre, représentation) pour définir les fonctions du Comité de Coordination. À ce moment-là on proposait déjà d'établir des limites temporaires à l'exercice des fonctions (Coordination, communication, Trésorerie), lesquelles devaient être la responsabilité des réseaux et non pas uniquement individuelle, que chacune de ces fonctions pouvait être accomplie par plusieurs réseaux, de même que tous les représentants des réseaux membres pouvaient assister aux réunions du CoCo. Suite au document qui a été envoyé par le coordonnateur général au mois de novembre 2012, la XES a établi à nouveau un diagnostic de la situation du réseau européen, à partir du débat sur l'éventuel caractère de lobby, et a proposé des priorités qui ont été présentées après le Congrès de Lille de Juillet 2013.

Ce document a été envoyé à tous les membres du CoCo en leur demandant leur avis. Ensuite il a été présenté, débattu, modifié et à la fin entériné par le Comité de Coordination du RIPESS-Europe lors de la réunion de Toulouse en février 2014.

L'ensemble de ces apports ont été intégrés dans le présent document.

### **Diagnostic du RIPESS-Europe: forces et faiblesses**

Il ne s'agit pas d'arborer un diagnostic complet du RIPESS-Europe mais de mettre en évidence quelques caractéristiques importantes qui ont marqué son évolution.

- Un contexte international difficile, caractérisé par une offensive néolibérale et un ralentissement économique qui touche surtout les pays périphériques en Europe, aggrave les conditions de vie et de travail, lamine les droits des citoyens et des organisations de l'économie sociale et solidaire.

- Cela se traduit à l'échelle européenne par une politique financière et monétaire récessive, limitative des dépenses publiques, où les gouvernements et les banques imposent des conditions de plus en plus dures aux citoyens. La pauvreté et le chômage s'aggravent. Les subventions d'État et de l'Europe sont de plus en plus difficilement octroyées aux petites structures qui ont le plus besoin d'appuis.

- Les instances européennes partagent l'orthodoxie économique, ne sont pas en mesure de réorganiser les fonds structurels ou les programmes expérimentaux dans une optique plus sociale, donnent priorité à des thématiques et créent de la confusion autour des concepts tels que l'entrepreneuriat social, la responsabilité et l'innovation sociale. Les prochaines élections européennes auront lieu dans un climat de désaffection grandissant et connaîtront très probablement un taux d'abstention très élevé. Même si l'économie sociale a atteint une certaine légitimité, l'économie solidaire est pratiquement ignorée ou marginalisée par les autorités européennes. Néanmoins, le RIPESS-Europe a pour vocation de devenir l'expression du rassemblement de l'ensemble de l'économie solidaire européenne. Pour y parvenir, il faudrait jouer un rôle plus proactif. Nous avons aujourd'hui la légitimité du réseau le plus rassembleur et le plus représentatif de l'ensemble de l'économie solidaire en Europe et il est temps de prendre des initiatives pour construire une stratégie plus globale entre réseaux.

- En même temps, il semblerait que les militants et les organisations de l'économie sociale et solidaire se désintéressent du fonctionnement de cette Union Européenne et il leur paraît inutile de s'engager dans une démarche collective à l'échelle européenne, d'autant plus que les urgences à l'échelle locale sont davantage pressantes et absorbent complètement leurs énergies.

- Cela a des répercussions négatives sur le RIPESS-Europe: même si quelques réseaux sont en expansion, on constate que certains se retrouvent dans une situation difficile qui menace leur existence et il y en a même qui ont disparu et nous avons des difficultés à trouver des personnes qui estiment important, utile et nécessaire de consacrer leurs efforts à s'engager dans une démarche européenne. On constate, par ailleurs, que les réseaux les plus solides sont ceux qui ont une portée régionale ou locale plutôt que nationale - les premiers manifestent en effet une plus grande cohésion et de plus amples ressources humaines et techniques. Certains secteurs font cependant exception, et ont une portée européenne, voir mondiale, particulièrement celui de la souveraineté alimentaire. Nous étions 21 membres à Barcelone et force est de constater que nous avons du mal à faire augmenter ce nombre. C'est un bilan quantitatif plutôt modeste. Nous continuons à avoir des absences importantes dans les pays scandinaves, baltes, slaves, anglophones... Cependant, nous célébrons la présence de représentants des réseaux de la Suisse et de l'Allemagne ainsi que la volonté du réseau hongrois de nous élargir en y intégrant les réseaux des pays de l'Europe de l'Est.

- **Le Comité de Coordination (CoCo)** a eu tendance à travailler plus comme une association d'hommes et femmes bienveillants que comme une organisation qui s'efforce de coordonner et de promouvoir l'économie solidaire européenne. Très souvent, tirillés par les urgences quotidiennes, avec des absences remarquables, on n'a pas été en mesure de trouver un style de travail propre et un mode de responsabilisation collective des tâches. On a eu trop souvent l'habitude d'attendre du coordinateur général, qui a par ailleurs manifesté à plusieurs reprises sa fatigue, un élan et un dynamisme qui sont l'affaire et la responsabilité de nous tous. Et on a également voulu attribuer la responsabilité de trouver du financement au Secrétaire exécutif, alors qu'il s'agit d'une responsabilité collective, même si le secrétaire exécutif a une responsabilité spécifique sur ce point étant donné que la plupart des

membres peinent déjà à trouver des financements et à monter des projets pour leurs structures (à part l'exemple de projet formulé par la XES en fin d'année 2012, qui a d'ailleurs été refusé).

- **Les groupes de travail thématiques** créés à Barcelone (2011) et reformulés à Lisbonne (2012) n'ont pas ou très peu marché et quand ils l'ont fait a été juste avant et pendant les congrès (Barcelone, Lille). Cela s'explique par les difficultés dues au manque de ressources, de nature linguistique et de dynamisation générale. Ces groupes ont, jusqu'à maintenant, eu une production limitée.

- À quelques rares exceptions près, et mis à part le bulletin, il y a peu de relations entre le CoCo et l'**ensemble des réseaux membres**. L'initiative d'organiser une rencontre avec les membres des réseaux locaux à l'occasion de chaque CoCo, depuis celui de Paris en Avril 2013 permet de corriger en partie cette faiblesse. Les visites que l'ancien Secrétaire exécutif a fait dans certains réseaux (Hongrie, Roumanie, Catalogne, Italie du Nord, sud de la France) n'a malheureusement pas produit toutes les plus-values escomptées.

- Pour l'instant, le CoCo a travaillé un peu trop centré sur lui-même, sans avoir conçu une véritable stratégie, et sans avoir mis en place un dispositif de réflexion théorique abouti. Les relations transnationales bilatérales, les relations avec d'autres réseaux européens (EAPN, ENSIE, Social Economy Europe, etc.) de même qu'avec les mouvements sociaux, n'ont pas été exploitées, à l'exception du secteur de la souveraineté alimentaire et questions de changement climatique, où cette approche théorique commune ainsi que l'inter-réseautage et des plaidoyers communs (négociations PAC au sein de l'Europe, collectif du changement climatique et au sein des Nations Unies à travers le Mécanisme de la Société Civile du Comité de Sécurité Alimentaire...). Ces trois exemples font état de maillage fort avec différents mouvements sociaux.

- On a assisté à quelques réunions organisées par le Parlement européen, mais on n'a pas cherché un **dialogue régulier avec les institutions de l'UE**. Il ne s'agit pas de faire du lobby mais il est important de se faire connaître, d'avoir une visibilité et de se mettre en liaison avec un fonctionnaire (de préférence affecté à la Direction Générale Emploi, Affaires Sociales et Inclusion) qui soit favorable aux propos du RIPESS-Europe et qui puisse nous informer des programmes, des concours ou des orientations stratégiques.

- Puisque ce n'était pas une priorité stratégique, le **RIPESS-Europe n'a pas pris position à l'égard des décisions prises par les instances européennes**, qu'elles fussent d'une portée plus générale (concurrence, réforme des fonds structurels,...) ou d'une portée plus spécifique (le statut de coopérative européenne, les services sociaux d'intérêt général, etc..). On a à peine des rapports avec un seul député européen qui soutient la cause de l'économie solidaire. Les réseaux nationaux ne se sont pas non plus présentés aux députés européens de leurs pays. Sur la place des relations avec les institutions européennes, il est vrai que sans être tous les jours à Bruxelles nous pourrions avoir de meilleurs contacts avec des personnes-relais ; le pari de privilégier les contacts et les inter-coopérations entre membres est un relatif échec; cela a assez peu stimulé les échanges entre membres et quand ça c'est fait

c'était plutôt en dehors du RIPESS Europe; par ailleurs on se rappellera qu'aucun membre (en dehors des organisateurs) n'a été capable de mobiliser un élu européen lors de nos congrès.

- Les efforts concernant le **financement du réseau** se sont circonscrits presque exclusivement à une demande à la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme) qui a reçu une réponse favorable, ce qui a permis de financer le travail du Secrétaire exécutif et couvrir certaines dépenses supplémentaires (voyages du CoCo, interprétation, etc.). Le rapport intermédiaire à la FPH (bilan d'activités et bilan financier) a été déposé en bonne et due forme. Également, pour la réalisation des congrès de Barcelone et Lille, un financement supplémentaire a été trouvé, ce qui a permis, additionné aux contributions des participants, d'avoir un solde positif.

- Des **relations avec le RIPESS international** ont été entretenues et on a participé à la formulation du programme du Congrès du mois d'octobre à Manille. Quatre représentants de notre réseau y étaient présents. On a participé au Deuxième Forum de Santa Maria (Brésil) ainsi qu'à l'organisation de plusieurs ateliers au Forum Social Mondial de Tunisie. Par le biais de la XES se sont entretenues des relations avec le réseau marocain (REMESS) ainsi qu'avec des membres de l'économie solidaire des pays du bassin Méditerranéen. Lors des congrès de Barcelone et Lille on a compté avec la présence de représentants de certains pays d'Afrique ainsi que du coordinateur du RIPESS-intercontinental. On a également participé à la Conférence sur l'économie sociale et solidaire organisé conjointement par l'OIT et de l'UNRISD, agences des Nations Unies, à Genève ainsi que dans les suites, en participant comme observateurs dans le processus du nouvellement créé UNTFSSSE (UN Task Force for Social and Solidarity Economy).

- Le **site web et les réseaux sociaux** sont animés d'une façon régulière et 8 numéros de notre revue trimestrielle ont été envoyés. Pour l'instant, il contient essentiellement des informations des réseaux et il est envoyé à presque 3.000 adresses, qui proviennent pour la plupart de la base de données d'INEES. Il n'a pas été possible d'élargir cette base de données avec celles des autres réseaux et aucun débat approfondi autour des questions concernant l'ensemble du bulletin n'a pas eu lieu. Un éditorial rédigé par le coordonnateur général permet une certaine cohérence de son ensemble, mais en général il y a eu une sous-utilisation du potentiel du bulletin.

- Pour finir ce diagnostic, nous pourrions qualifier la phase actuelle de notre tout jeune réseau européen (fondé en septembre 2011 à Barcelone) comme celle de l'organisation. En effet, après une phase d'enthousiasme suite au congrès de fondation, nous nous trouvons maintenant dans l'obligation de trouver les formes les plus appropriées de gouvernance du réseau, d'adapter les objectifs et les moyens, d'établir une stratégie et des priorités. Il est temps de montrer que le réseau européen est nécessaire, qu'il apporte une valeur ajoutée, qu'il donne des réponses et se prononce face aux problématiques européennes, qu'il coordonne et rassemble les efforts déployés par ses membres, qu'il s'ouvre aux autres et cherche à trouver des alliés pour faire progresser l'économie solidaire européenne et réussir la transformation sociétale.



## **Quelques propositions pour l'avenir du RIPESS-Europe**

La nécessaire revitalisation du RIPESS-Europe doit découler des activités que chacun des réseaux s'engage à entreprendre dans une optique européenne et transnationale, des activités menés par les groupes de travail existants et du nouveau dynamisme que les membres du CoCo sont en mesure de déployer. Il faut donc, afin d'avoir un réseau européen plus fort, plus visible et le faire avancer à un autre rythme, limiter les faiblesses, consolider les points forts et réorganiser notre mode de fonctionnement. Sans en ignorer les limites actuelles et tout en essayant de compléter et de concrétiser les propositions qui figurent dans le document d'orientation élaboré par le coordonnateur général et présenté lors du Congrès de Lille, ce document propose, pour 2014, de travailler sur les axes suivants :

### **1. Renforcer les relations du CoCo avec les réseaux locaux, régionaux, interrégionaux, nationaux et sectoriels ce qui donnerait une plus grande cohésion au RIPESS-Europe.**

Cela peut se traduire par :

1.1 Lorsque les réseaux membres organisent des activités, il est important qu'ils aient le réflexe d'y inviter au moins un membre du CoCo. Il s'agit de consolider la conscience d'appartenance et l'engagement envers le réseau européen ainsi que de souligner l'importance de la dimension européenne. À ce sujet, il y a des appels d'offre réguliers qui permettent de trouver du financement. Il faut faciliter les rencontres du CoCo avec le réseau du pays où se déroule sa réunion. Ce serait même envisageable que le réseau invitant organise, lors de la visite du CoCo, un événement ayant une portée internationale (séminaires, relations avec les journaux locaux, les entretiens avec les pouvoirs publics...).

**1.2 Concernant la politique de communication:** le site web devrait être changé, devenant plus interactif, avec les infos en provenance des membres, et des centres de documentation qui existent. En outre, il est essentiel de reconsidérer le rôle que joue la newsletter dans le contexte de la politique de communication externe du réseau. Dans ce sens, deux propositions: une, que le bulletin d'information devienne non seulement l'outil de la diffusion des activités des réseaux (pour cela les réseaux disposent déjà de leurs bulletins d'information) mais également le moyen d'expression de la pensée du réseau européen. Cela implique alors la nécessité d'y intégrer des articles d'opinion favorisant des prises de position commune du réseau. Il faut donc y publier non seulement des informations mais aussi des textes politiques et stratégiques. Cela peut se faire par les membres du réseau, ou, si nécessaire, en publiant des articles ou en demandant des collaborations à d'autres personnes externes au réseau. La deuxième proposition concerne le nombre de destinataires de la newsletter. Pour l'instant ce sont essentiellement les destinataires du bulletin d'INEES. Il faut donc élargir cette base en y intégrant tous les destinataires de tous les réseaux. Il faudra donc leur demander l'autorisation. Un point qui est aussi à améliorer est celui de la restitution : rendre compte de ses activités permet de mieux communiquer, ce qui à son tour permet aussi de mieux agir en tant que réseaux en créant un cercle vertueux.

En outre, **chaque réseau membre devrait nommer un référent chargé de faire la liaison** entre le réseau et le bulletin du RIPESS-Europe, afin de permettre d'établir une communication bilatérale fluide.

**1.3 Promouvoir les relations bilatérales transnationales entre les réseaux** ayant plus d'affinités, ou ayant des intérêts communs, tels que l'application du bilan social, les monnaies alternatives, l'échange d'expériences concrètes, l'éducation populaire. Ces relations bilatérales transnationales entre réseaux doivent aller également dans le sens de la co-construction de projets communs. Notamment des projets de coopération économique entre les réseaux membres – telle est la plus-value du RIPESS-Europe. Le RIPESS-Europe doit être un facilitateur d'échanges.

**1.4 Amélioration du fonctionnement de l'Assemblée Générale :**

- être en mesure de produire des documents avant l'AG afin qu'ils soient discutés pendant celle-ci et distribuer à tous les membres avant la tenue de l'AG le rapport d'activités ainsi que le bilan financier.

- accorder davantage de temps pour discuter les aspects stratégiques du réseau et réduire au minimum les formalismes que nous impose la Loi.

- s'assurer que le rapport d'activités et le document d'orientation sont le résultat du travail conjoint du CoCo.

**1.5 Mieux définir le périmètre identitaire du RIPESS-Europe** en limitant les ambiguïtés conceptuelles, en affirmant mieux notre identité d'économie solidaire.

## **2. Améliorer le fonctionnement des groupes de travail**

2.1 Il devrait y avoir au sein du CoCo un responsable pour la dynamisation conjointe des groupes de travail qui serait en rapport avec les animateurs de chacun des cinq groupes existants dont les tâches pourraient être: envoyer la liste des participants des groupes de travail à Lille, les intéresser à la progression du groupe de travail, mettre en rapport le groupe de travail avec le bulletin d'information, etc.

2.2 Les groupes de travail devraient avoir des objectifs clairs, étalés dans le temps (un an) et produire des documents permettant au RIPESS-Europe des prises de position communes face à certains sujets. En effet, c'est parce qu'ils apporteront une plus-value dans nos pratiques dans nos réseaux qu'ils fonctionneront. Il ne s'agit donc pas seulement de déterminer quels sont politiquement les meilleurs sujets à aborder, mais d'identifier sur quoi nous travaillons et ce que nous pouvons mettre en commun.

2.3 Donner la possibilité de créer de nouveaux groupes de travail si au moins deux réseaux le demandent et permettre l'animation de certains groupes de travail à des membres externes au CoCo.

## **3. Redonner du dynamisme au CoCo**

Il est essentiel d'établir les bases pour un mode de fonctionnement mieux adapté à la nouvelle phase du CoCo, fondées sur les critères suivants:

**3.1 Multiplier les responsabilités collectives au sein du COCO** et mieux les partager avec tous les membres du CoCo pour construire une parole collective, y compris dans ce qu'on affiche dans nos relations publiques. En plus des fonctions de coordination générale, trésorerie et communication, il est indispensable de créer et d'attribuer d'autres fonctions. Il faudrait attacher au moins deux personnes (un homme et une femme) à chaque fonction (plutôt qu'aux postes) et donc déterminer ces fonctions.

**3.2** Outre ces fonctions, la réunion du CoCo à Barcelone a permis de détailler un organigramme plus complet du RIPESS-Europe. Ainsi il y a 5 groupes de travail déjà en fonctionnement, plus 4 fonctions structurelles ou statutaires (communication, coordination générale, trésorerie, relations avec le RIPESS-intercontinental), plus 10 fonctions conjoncturelles : animation des groupes de travail, extension et élargissement du réseau, programme de publications, élaboration théorique et stratégique, relations avec les réseaux membres, traduction et interprétariat, relations avec autres mouvements sociaux, relations avec les institutions, recherche de financement, référent salarié ou ressources humaines (quand il y en a).

En outre un comité consultatif est en cours de définition.

Pour simplifier la tâche de savoir qui fait quoi il est proposé l'association des fonctions suivantes:

- Le responsable de **Dynamisation des groupes de travail** doit se charger des 5, voire 6, groupes de travail.
- Le responsable du **Programme de publications** doit être celui chargé de la fonction de communication
- Le responsable des **Relations avec les membres** doit être le même que celui responsable du groupe de travail sur l'état de l'art de l'ESS.
- Le responsable du **Groupe de travail sur le périmètre identitaire** doit être celui en charge de l'élaboration théorique et stratégique.

Ce sont des tâches à faire entre tous les membres du RIPESS-Europe et pas seulement le CoCo, mais quelques-unes doivent impérativement être développées par le CoCo (marqué par : \*).

#### **Définition de chacune de ces fonctions:**

**Communication:** \*site web, \*bulletin, \*réseaux sociaux, relations média, \*porte-parole, \*communication interne (entre membres), publication.

**Relations avec les réseaux membres:** \*envoyer le CR à tous les membres des réseaux, \*rencontres CoCo –membres du réseau où se déroule la réunion physique, \*dynamiser les groupes de travail, \*faciliter et valoriser les inter-coopérations, \*entamer des actions pour l'élargissement (c'est-à-dire trouver des nouveaux



membres, établir des liaisons par pays, secteurs, territoires: est, nord...), partager les agendas (proactif).

**\*Fonctionnement général du réseau:** plan annuel réaliste, rapport annuel, organisation assemblée générale, réunions du CoCo (4 à distance et 4 physiques par année), référent salarié ou stagiaire, traduction/interprétation, tâches administratives et financières, participation au CA du RIPESS-intercontinental. Feuille de route, élargissement, inter coopération, co-construction économique, reporting.

**Élaboration théorique et stratégique:** élaboration d'une pensée, un plan, des actions en fonction des objectifs, bâtir le système des alliances avec les mouvements sociaux et avec les institutions, prise de position, lien avec les groupes de travail, relations avec le monde académique et le comité consultatif.

**Financement:** \*adhésion membres, \*financement global et co-construction de projets collectifs au sein du RIPESS-Europe pour chercher du cofinancement, \*valoriser la participation des membres dans le CoCo comme partie du financement du RIPESS-Europe, \*élaboration du budget, \*fundraising.

3.3 Chaque responsable des fonctions énoncées ci-dessus mettra en place un programme de travail, en s'appuyant sur son réseau et sur d'autres qu'il/elle parviendra à mobiliser, lequel sera présenté au CoCo pour examen et approbation. Ce responsable informera régulièrement le CoCo de sa gestion.

3.4 Les autres tâches du CoCo jugées prioritaires (recherche des ressources et plan financier, les relations avec d'autres réseaux et avec les instances européennes) pourront être accomplies par tous les membres du CoCo.

3.5 À chaque fois qu'un membre du CoCo prend part dans un événement international et assure la représentation extérieure du réseau, rédigera un rapport synthétique de son intervention.

3.6 Sous certaines conditions (droit de parole mais pas le droit de vote), tous les membres du RIPESS-Europe pourront participer aux réunions du CoCo.

3.7 Il est envisageable, afin de remplacer l'absence de l'expert au CoCo, la création d'un comité consultatif, composé par différents experts dans la plupart des domaines concernés par l'économie solidaire européenne.

*[XES, Barcelone. Septembre 2013 - Edition par les membres du CoCo, vers. final mars 2014]*